



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

bovins

Question écrite n° 40648

### Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les différences importantes entre les contraintes réglementaires imposées aux éleveurs dans les divers pays européens. En particulier, en ce qui concerne l'élevage des vaches laitières, à partir de quarante bêtes les contraintes protectrices de l'environnement sont impératives, ayant des répercussions non négligeables sur le plan économique dans la compétitivité avec les pays voisins où la réglementation est beaucoup plus large. Il lui demande s'il peut être envisagé une meilleure uniformisation entre les pays européens en vue d'une plus grande équité entre les éleveurs.

### Texte de la réponse

Dans le cadre de la réglementation nationale sur les installations classées, les exploitations d'élevage sont soumises à un régime déclaratif ou de demande d'autorisation, selon le nombre d'animaux qu'elles détiennent. Après concertation avec les secteurs professionnels concernés, il est prévu de relever les seuils à partir desquels les élevages sont assujettis à l'un ou l'autre de ces régimes. Les propositions de relèvement, de 40 à 50 vaches pour la procédure déclarative et de 80 à 100 vaches pour la procédure d'autorisation, ont été faites dans un double souci : assurer la protection de l'environnement et mieux adapter ces règles aux contraintes économiques des exploitations. Cependant, malgré les évolutions envisagées, cette réglementation, comme d'autres appliquées aux exploitations françaises, peut éroder leur compétitivité vis-à-vis de celle pratiquée dans d'autres pays européens. C'est pourquoi le ministre chargé de l'agriculture a pris l'initiative de proposer la constitution d'une mission interministérielle destinée à expertiser les principaux paramètres de compétitivité relatifs aux exploitations agricoles. Dans ce cadre, la réglementation environnementale nationale sera précisément examinée du point de vue de la compétitivité des élevages français.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40648

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juin 2004, page 3905

**Réponse publiée le :** 18 janvier 2005, page 525